



*Centre Hospitalier  
Jean Coulon*



# COLLOQUE OCCITANIE LIEU DE SANTÉ SANS TABAC (LSST)

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

NARBONNE

Isabelle MARTEL  
Infirmière Tabacologue

[isabelle.martel@ch-gourdon.fr](mailto:isabelle.martel@ch-gourdon.fr)



*Centre Hospitalier  
Jean Coulon*

Lieu de santé  
sans tabac 

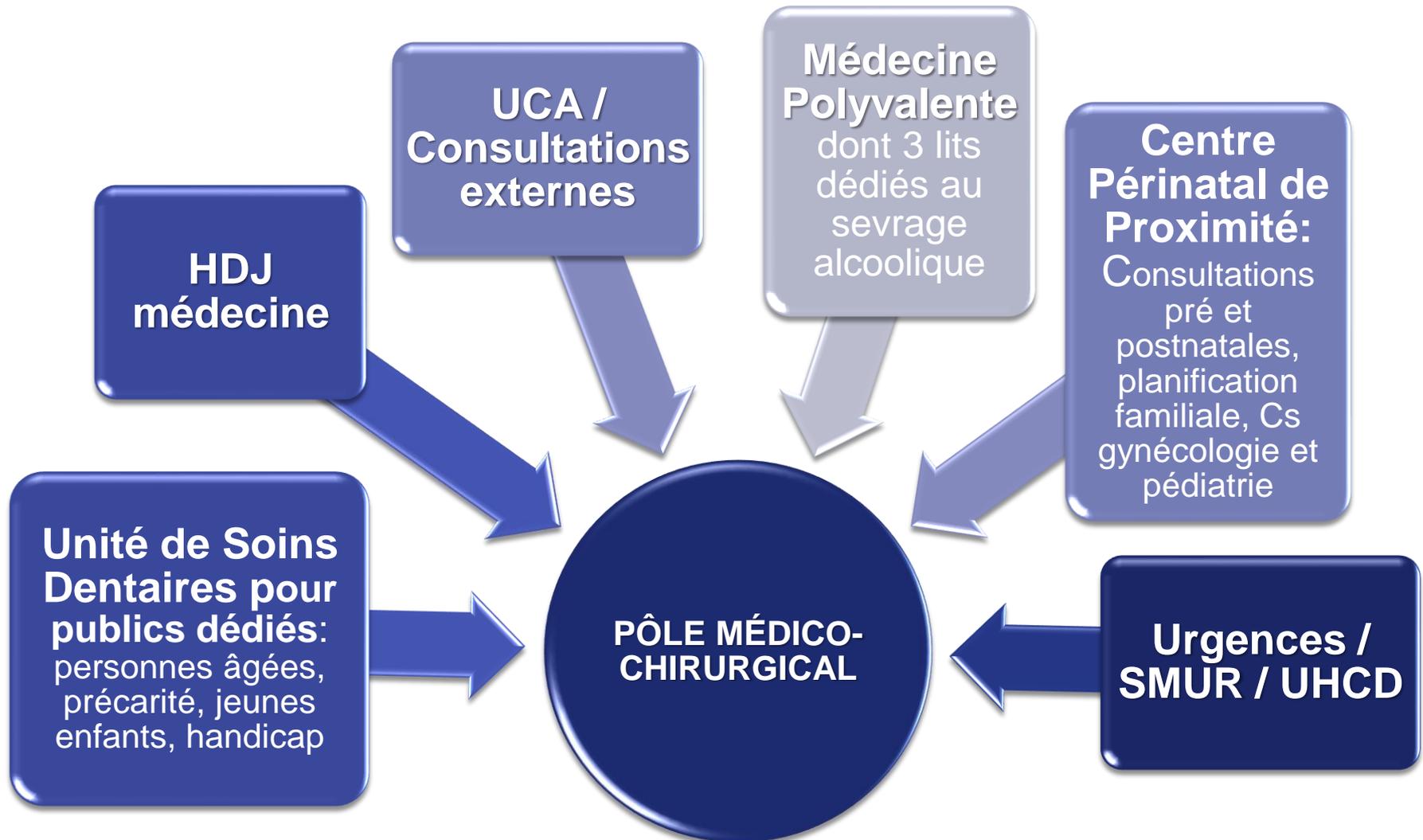


Centre Hospitalier Jean Coulon, Gourdon (46)

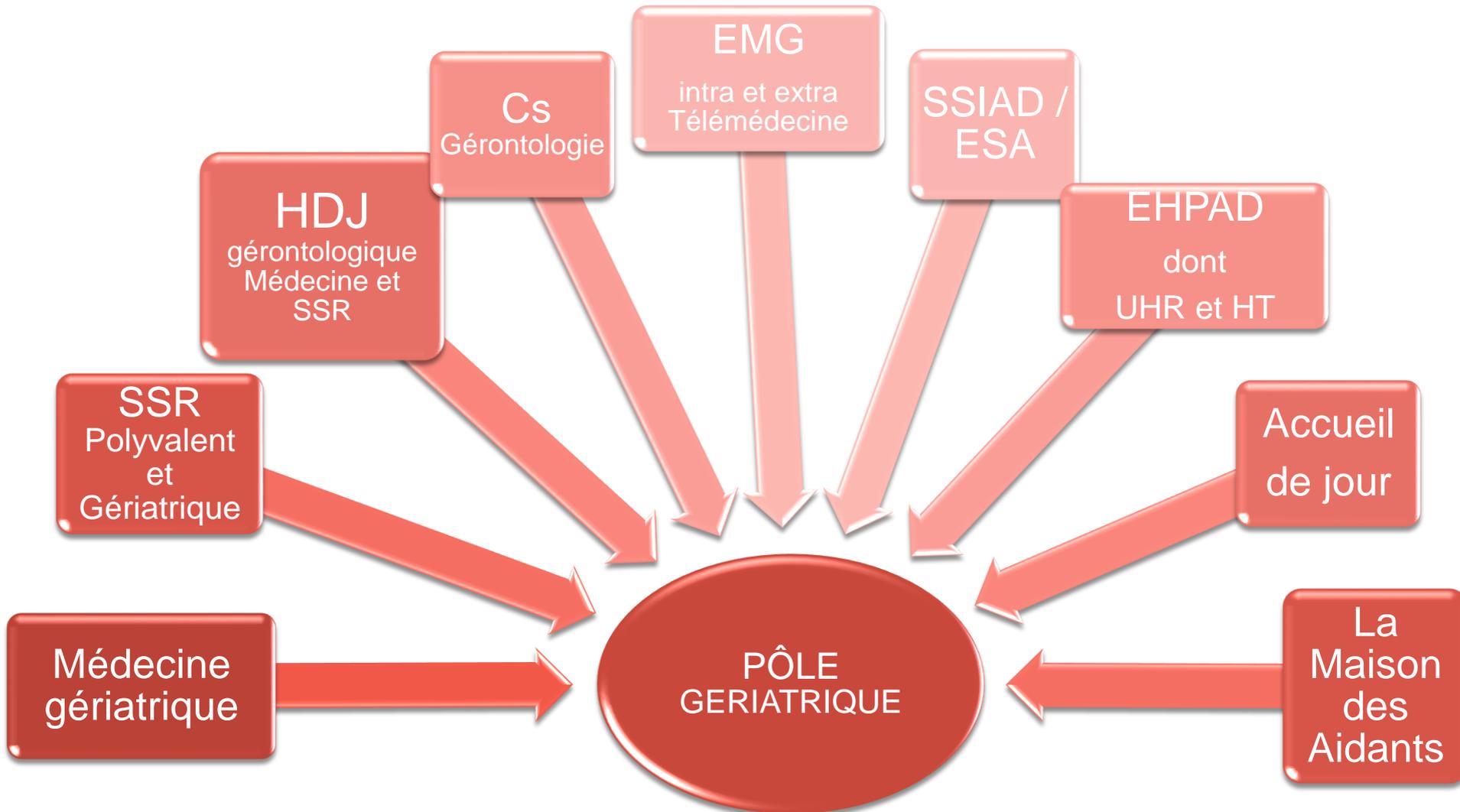
# Le Centre Hospitalier Jean Coulon c'est...

- Un établissement du GHT Lot au cœur de la ville de Gourdon qui compte 4000 habitants
- Sur un **bassin d'attractivité de 30000 personnes, en zone rurale en cours de désertification médicale, avec une forte vulnérabilité sociale et territoriale**
- Près de 450 professionnels
- 83 lits de sanitaire et 187 lits de médico-social
- **Des missions de proximité essentielles pour le territoire** : adaptation de l'offre et de l'accessibilité aux besoins

# Centre Hospitalier Jean Coulon : Le pôle médico-chirurgical



# Centre Hospitalier Jean Coulon : Le pôle gériatrique



# ORIGINE DU PROJET LSST

## Lieu de Santé Sans Tabac

**2018** : Le diagnostic de territoire du Contrat Local de Santé montre un enjeu fort de prévention pour le tabac avec un taux d'usage plus élevé que la moyenne régionale elle-même plus élevée que la nationale, idem pour le taux de conversion et l'âge de première consommation qui est plus jeune.

Le CH déjà engagé sur une politique de prévention, met un focus sur cette addiction, d'autant que la cité scolaire est en face de l'établissement.

→ Formation d'une infirmière au DU de tabacologie.

**2019** : Création d'une consultation de tabacologie par l'IDET formée.

**2020 / 2022** : l'Appel à projet de l'ARS Occitanie « Fonds de lutte contre les addictions » donne un soutien financier.

Proposition de 6 fiches actions :

- la prise en charge des jeunes.
- l'aide à l'arrêt et prévention de la rechute.
- l'entrée dans la démarche LSST.
- la prise en charge des hospitalisés fumeurs.
- la sensibilisation, la formation et le soutien des équipes de soins.
- l'ETP et des groupes de parole.

# LSST mais pas que ...

## □ **Consultations**

- Dans le CH ou à la Maison de la Prévention (bâtiment en ville) pour ceux qui préfèrent plus de discrétion.
- Pour tous: les ados et post-ados de la cité scolaire (collège et lycée), en péri-opératoire, en périnatalité, les professionnels fumeurs proches des publics à risque (soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, gendarmes, ...).

## □ **ETP + développement des CPS + groupes de parole**

- À la maison de la prévention ou à la maison des jeunes.
- En groupe ou en individuel.

## □ **Communication externe et grandes campagnes de sensibilisation**

- Articles de presse, plaquettes d'information, productions avec les scolaires, livret d'accueil des usagers et du personnel, courriers d'information aux personnels et aux partenaires, affichages dans le CH (salles d'attentes, circulations, vestiaires, réfectoire), chez les partenaires, en officine, dans les salles d'attentes des professionnels de santé...).
- Journée Mondiale sans tabac, MoiSans Tabac : stand sur le marché, chalet à l'accueil du CH, expositions, débats.

# METHODOLOGIE

**La conviction à la démarche LSST**, véritable enjeu de santé publique au bénéfice de tous, **est capitale**.

Il est essentiel de **rassurer** et de **communiquer** largement sur le rôle d'exemplarité et la volonté d'**accompagner** les personnels et les patients sur l'arrêt du tabac et ses bienfaits.

**Les principaux leviers** : une **direction d'établissement** soutenante dans la démarche et bienveillante pour tous, **l'implication des personnes et leur valorisation**, une **équipe** motivée, investie, dynamique, enthousiaste et convaincue.

**Les principales difficultés rencontrées** : les **craintes** des personnels fumeurs, la **crise sanitaire** liée à la COVID 19 qui nous a **impacté au niveau de la disponibilité des équipes** (formation des personnels non mise en place en 2021) **et sur le timing** (une communication trop étalée dans le temps perd de sa substance et fonctionne moins bien).

# METHODOLOGIE

## Nous avons fait le choix:

- d'une stratégie de communication forte, précoce et régulière afin de sensibiliser la politique LSST, expliquer les raisons de l'engagement de l'établissement dans la démarche et les bénéfices attendus en terme de santé publique, d'environnement et d'économies.
- d'une signalétique visible en deux phases :
  - information sur la date de lancement de la nouvelle politique.
  - application de la réglementation.

# CHRONOLOGIE DU DEPLOIEMENT

- **Audit LSST** en avril 2019 (proposé par le RESPADD) outil majeur à partir duquel le projet a pu être construit, indispensable à la mise en place des objectifs et des actions adaptés à notre établissement.
- Création d'un **CoPil LSST** (Comité de Pilotage Lieu de Santé Sans Tabac).
- **Identification et choix des axes d'intervention prioritaires.** Nous avons commencé par l'axe environnement afin de créer les conditions d'activation des autres axes (PEC Patients + Personnels).
- **Planification** de l'organisation **et mise en œuvre** de la démarche.
- **Evaluation** annuelle de chaque action avec le service qualité, première évaluation prévue en janvier 2022.

# CoPil LSST

⇒ ***Un CoPil pour coordonner la démarche***

## Membres :

- Président : Directeur d'établissement,
- Pilote : Infirmière Tabacologue,
- IDE Service Santé au Travail,
- Représentant médical désigné par la Commission Médicale d'Etablissement,
- Représentant paramédical désigné par la CSIRMT,
- Représentant du personnel désigné par le CHSCT,
- Représentant des usagers désigné par la Commission des Usagers,
- Qualiticien.

Personnes ressources sollicitées sur des thématiques spécifiques et en fonction de l'ordre du jour : Représentant Ressources Humaines / formation, Représentant des services financiers et logistiques, Pharmacien, Responsable des services techniques et sécurité, IDE référente Dossier Patient Informatisé (DPI).

Partenaires : Cité scolaire de Gourdon, Association Addictions France, Maison des Jeunes, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, Groupement Hospitalier de Territoire du Lot (GHT-Lot).

# 3 Axes

## 1. Axe environnement

- ▣ Promotion de la démarche.
- ▣ Aménagement des zones fumeurs dans les espaces extérieurs.

## 2. Axe patient

- ▣ Amélioration de la qualité des soins: organisation de la prise en charge du tabagisme et accompagnement des fumeurs dans les parcours patients.
- ▣ Diffusion des bonnes pratiques en tabacologie & Formation des équipes soignantes de tous les services à l'abord du fumeur.

## 3. Axe personnel

- ▣ Soutien du CH envers les personnels fumeurs, prise en charge et accompagnement.
- ▣ Assurer la santé et la sécurité des salariés.

# Axe 1- ENVIRONNEMENT : Promotion de la démarche

L'objectif est d'agir dans le sens du bien être et de la protection de tous en favorisant la non exposition au tabac avec l'aménagement des espaces et une signalétique adaptée, afin d'éliminer le tabagisme passif du Centre Hospitalier.

- **Engagement politique et institutionnel : guide RESPAAD**
  - Adhésion au RESPADD et à la charte.
  - Inscription au projet d'établissement.
  - Inscription au règlement intérieur, Modification des livrets d'accueil des patients et personnels.
  
- **Déploiement de LSST**
  - Participation aux **actions nationales** (MoiSansTabac , journée mondiale sans tabac).
  - **Partenariat avec la Maison des jeunes (La Bicoque)**: groupes de paroles, ateliers collectifs de diététique, d'éducation physique & d'aide et d'accompagnement au sevrage, collectes de mégots, fabrication de cendriers de poche, reportage photo, vidéo et presse.
  - **Manifestations** : Conférences, journée portes ouvertes, journées thématiques, affichage, expositions, stand sur la foire bisannuelle de la ville, ...
  
- **Application de la réglementation**
  - Non coercitive, accompagnante.

# Axe 1- ENVIRONNEMENT : Promotion de la démarche

Définition du **plan de communication** : communication considérée comme positive, régulière et adaptée aux objectifs et publics visés, centrée sur les effets bénéfiques pour la santé de tous, la protection du tabagisme passif, le rôle d'exemplarité des professionnels de santé et le soutien aux fumeurs engagés dans une démarche d'arrêt.

- **Septembre 2020** : Enquête RESPAAD sur le tabagisme en établissement de santé.
- **Décembre 2020** : Appel à candidature auprès des professionnels de l'établissement pour devenir « Référent fumeur » dans leur unité, afin de leur permettre de se positionner et de participer activement à la démarche « LSST » et au CoPil pour l'aménagement des espaces fumeurs.

*Il n'y a eu aucun retour, la démarche LSST a alors été présentée en réunion cadres pour permettre une meilleure communication sur la démarche et donc une meilleure implication de tous.*

- **Décembre 2020** : Afin de promouvoir la démarche, il a été demandé aux agents de participer activement à celle-ci par un concours de création d'affiches permettant d'exprimer leur vision d'un LSST.

*Nous avons obtenu 5 retours de productions artistiques qui nous ont permises de produire une signalétique qui ressemble à notre établissement et qui évoluera dans le temps au même titre que l'avancement de notre politique sans tabac.*

# Axe 1- ENVIRONNEMENT : Promotion de la démarche

- **Septembre 2021:** Lettre d'information au personnel jointe au bulletin de salaire pour montrer l'engagement du CH dans la politique LSST, faire le bilan des actions engagées en 2020 et 2021 (adhésion au RESPADD, mise en place du CoPil LSST et de ses avancées) et proposer une semaine de sensibilisation à l'occasion du MoiSans tabac (du 25 au 29/10/21), avec des stands d'information, la présence de l'IDET (consultations de tabacologie), l'IDE du SST, la diététicienne, les sages femmes et les métiers du sport et du bien être à la rencontre des personnels et des usagers avec la mise en place de plusieurs ateliers.
- **Octobre 2021:** Lettre d'information au personnel « J-1 » jointe au bulletin de salaire afin d'annoncer la mise en place de la politique LSST, présenter ses objectifs, son calendrier, les personnes et les zones concernées, ainsi que la procédure de respect de la politique sans tabac.
- **Novembre 2021:** Articles de presse.
- **Novembre 2021:** Note d'information relative à la mise en place de la politique LSST dans tous les services. Un plan signalant les espaces fumeurs Usagers/ Personnel et les lieux où il est à présent interdit de fumer, y est annexé.
- **Décembre 2021:** Un retour d'expérience des animations MoiSansTabac sera produit pour souligner la portée ainsi que l'intérêt individuel et collectif de telles journées, dans un contexte de convivialité. Les actions des jeunes, des professionnels et des partenaires seront ainsi valorisées.



Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac 

# Vous entrez dans un Hôpital sans tabac



Equipe des Figuiers avec la participation de Mme B.  
lauréate de l'appel à production artistique \_ Décembre 2020



**Vous ne pouvez plus  
fumer en ce lieu.**

Entrées du Centre Hospitalier



Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac 



**Vous êtes dans un  
Hôpital sans tabac.**



**Vous ne pouvez plus fumer  
en ce lieu.**

Entrées Maison de la Prévention



Régine BERNARD, infirmière,  
lauréate de l'appel à production artistique - Décembre 2020



**Vous ne pouvez plus fumer  
en ce lieu.**

Vous souhaitez :

- = Arrêter de fumer ?
- = Une **AIDE** pour une abstinence temporaire ?
- = Bénéficier de **CONSEILS** ?

**C'EST  
GRATUIT !**

Le Centre hospitalier Jean Coulon vous propose  
des **consultations de Tabacologie**.

N'hésitez pas à rencontrer l'Infirmière Tabacologue dans les locaux de l'Oustaï sur rendez-vous  
Avenue Cavaignac 46300 GOURDON  
Secrétariat : [05.65.27.65.57](tel:05.65.27.65.57)



Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac



Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac



Christine JARDEL, aide soignante, lauréate de l'appel à production artistique \_ Déc 2020

**ABRI FUMEUR  
USAGERS**

**Vous êtes dans un  
« Lieu de santé sans Tabac »  
et, vous êtes fumeur**

**Vous souhaitez :**

- ✓ Arrêter de fumer ?
- ✓ Une AIDE pour une abstinence temporaire ?
- ✓ Bénéficier de CONSEILS ?



**Le Centre hospitalier Jean Coulon vous propose des  
consultations de Tabacologie.**

*N'hésitez pas à rencontrer l'Infirmière Tabacologue dans les  
locaux de l'Oustal, avenue Cavaignac, 46300 GOURDON  
Secrétariat : 05.65.27.65.57*

**C'EST GRATUIT !**



Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac



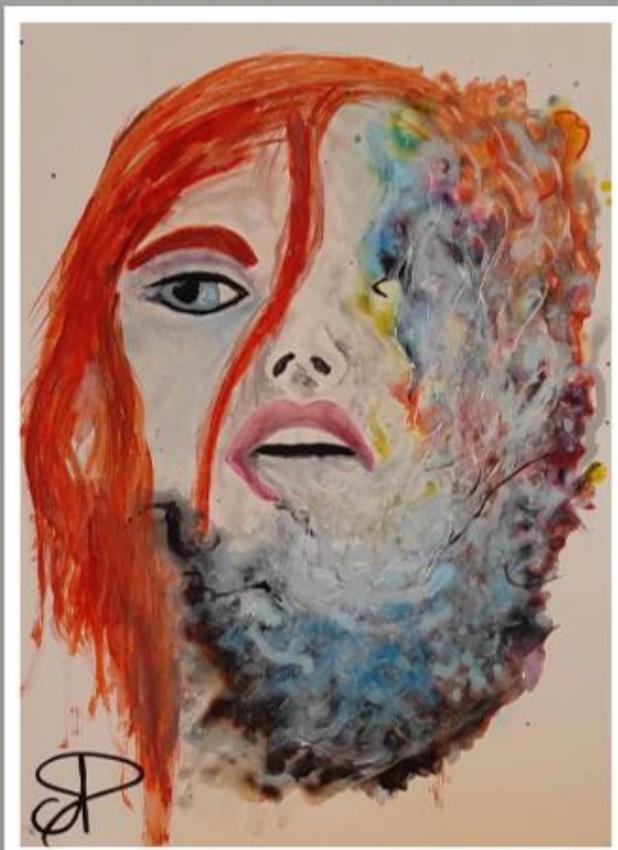
Centre Hospitalier  
Jean Coulon

Lieu de santé  
sans tabac



# ABRI FUMEUR

PERSONNEL CH



Aide soignante, souhaitant rester anonyme, lauréate de l'appel à production artistique \_ Décembre 2020

**Vous travaillez dans un  
« Lieu de santé sans Tabac »  
et, vous êtes fumeur**

Si vous rencontrez *des difficultés avec votre consommation*, n'hésitez pas à *rencontrer l'Infirmière Tabacologue* du CH, dans les locaux de l'Oustal.

Vous pourrez faire une évaluation de votre dépendance. Des substituts nicotiques sont également à votre disposition, pour mieux gérer vos temps de présence au travail.

Ces entretiens en Tabacologie sont totalement **GRATUITS** et les 2 premiers seront comptés dans votre temps de travail



**Besoin d'aide ?** ☎ **Secrétariat : 05.65.27.65.57** ou au secrétariat des consultations médicales au 1<sup>er</sup> étage du Bât. Principal du CH

Vous êtes prioritaire pour bénéficier d'un rendez-vous, **n'hésitez pas !**

**Vous ne vous engagez en rien en venant faire le point !**

# ABRI FUMEUR

# PERSONNEL CH



*Aide soignante, souhaitant rester anonyme  
lauréate de l'appel à production artistique  
Décembre 2020*

## **Vous travaillez dans un « Lieu de santé sans Tabac » et, vous êtes fumeur**

Si vous rencontrez *des difficultés avec votre consommation*, n'hésitez pas à *rencontrer l'Infirmière Tabacologue* du CH, dans les locaux de l'Oustal.

Vous pourrez faire une évaluation de votre dépendance. Des substituts nicotiques sont également à votre disposition, pour mieux gérer vos temps de présence au travail.

Ces entretiens en Tabacologie sont totalement **GRATUITS** et les 2 premiers seront comptés dans votre temps de travail



**Besoin d'aide ?** ☎ **Secrétariat : 05.65.27.65.57** ou au secrétariat des consultations médicales au 1<sup>er</sup> étage du Bât. Principal du CH

Vous êtes prioritaire pour bénéficier d'un rendez-vous, **n'hésitez pas !**

**Vous ne vous engagez en rien en venant faire le point !**

# Axe 1- ENVIRONNEMENT

## Aménagement des zones fumeurs dans les espaces extérieurs

- avec une signalétique adaptée dans et hors les locaux, afin de favoriser la non exposition des ex ou non-fumeurs et en distinguant bien les espaces dédiés au personnels de ceux dédiés aux usagers.
  - **Etat des lieux de l'existant.**
  - **Suppression de 6 points fumeurs.**
  - **Réaménagement de 4 points fumeurs existants.**
  - **Aménagement de 4 abris fumeurs** (1 Personnel de jour, 1 Personnel Jour & Nuit, 1 Usagers Médical et 1 Usagers Médico-Social). Les abris fumeur sont réalisés avec des carports en bois (structures achetées prêtes) aménagés par les ateliers. Les carports sont équipés d'une toiture et de fermetures sur les côtés, jusqu'à 3 pour certains (proches des fenêtres).
  - **Aménagement de 5 marquises** pour les personnels (3 sur des points fumeurs existants & 2 créations).

Un abri et une marquise témoins ont d'abord été mis en place pour une première évaluation et prendre en compte les éventuelles modifications, avant la poursuite des installations.

## **Axe 2- PATIENT:** Amélioration de la qualité des soins: organisation de la prise en charge du tabagisme et accompagnement des fumeurs dans les parcours patients.

L'objectif est d'augmenter le nombre de patients qui accèdent à la prise en charge tabagique et d'atteindre le nombre de personnel compétent pour aborder la thématique tabagique.

- **3 protocoles** de PEC des patients fumeurs ont été rédigés afin de prioriser et faciliter l'accès aux **Cs en tabacologie** des Patients Hospitalisés Fumeurs, des Femmes Enceintes Fumeuses et de leur entourage, et des Patients Fumeurs dans le cadre du péri opératoire.
- **1 protocole de prise en charge partenariale avec l'Association Addictions France** (favorisant l'interface entre l'hôpital et les autres partenaires), propose un parcours pluridisciplinaire de collaboration et de coordination des acteurs et des pratiques, permettant de mobiliser tous les dispositifs de soins de façon adaptée à chaque situation.
- **Partenariat avec « la vape du cœur »** dans le but de venir en aide au public en situation de précarité en leur distribuant gratuitement du matériel pour la vape, dans le cadre de la réduction des risques tabagiques.

## Axe 2- PATIENT

### Diffusion des bonnes pratiques en tabacologie & Formation des équipes soignantes de tous les services à l'abord du fumeur

- **Permettre le repérage précoce, la sensibilisation, l'évaluation de la dépendance tabagique et l'intervention brève en tabacologie.**
- **Soutien des équipes par l'IDET.**
- **Intégrer le dépistage et le traitement du tabagisme dans le DPI** afin de fournir un moyen standard de documenter les interventions de sevrage tabagique et leur suivi.
- **Organiser un accès facile aux traitements nicotiniques de substitution** et permettre ainsi la mise en place rapide du sevrage tabagique.
- **Nommer un IDE référent dans chaque service**, formé en tabacologie, intégré au COPIL et rapporteur des valeurs et des missions de la commission qu'il insuffle dans son unité, soutenu par le cadre de santé et l'IDET.

### **Axe 3- PERSONNEL**

L'objectif est de réduire le tabagisme du personnel du CH par la mise à disposition de mesures spécifiques.

- **Soutien du CH envers les personnels fumeurs, prise en charge et accompagnement :**
  - Enquête de prévalence et de sensibilisation du personnel.
  - Protocole de partenariat avec le Service de Santé au Travail.
  - Des consultations de tabacologie dédiées et prioritaires pour les personnels fumeurs, dont 2 h comptées sur leur temps de travail.
  - Délivrance gratuite au personnel de substituts nicotiques oraux pendant les heures de travail.
  
- **Assurer la santé et la sécurité des salariés :**
  - Actions de prévention à l'occasion de la journée mondiale sans tabac.
  - Stands d'informations et ateliers en partenariat avec le SST, la diététicienne, les sages femmes, les métiers du sport et du bien être à la rencontre des personnels lors du MoiSans tabac.

# CONCLUSION

Par sa décision de devenir LSST, le CH Jean-Coulon a souhaité démontrer son investissement à répondre aux besoins de santé de son territoire par le développement d'une politique de prévention et de prise en charge du tabagisme efficace, tant auprès des professionnels que des patients et des visiteurs, en offrant un service d'aide à la personne supplémentaire et indispensable, dans une zone rurale éloignée de tout.

Nous avons été très ambitieux, mais aujourd'hui c'est une grande fierté de nous être lancés dans cette aventure, malgré quelques résistances.

En effet, lorsque les patients n'ont de cesse de vous remercier de l'offre de soins en tabacologie et de permettre l'accès à tous à cette prise en charge tabagique, cela vous conforte dans la décision d'être devenu un LSST.

Nous sommes à 80 % de la réalisation du projet « LSST » et les premiers résultats confortent l'établissement dans ses actions et valident le sens de la démarche.

# L'AVENIR

- **Organiser la signature de la Charte d'engagement LSST**, en présence de la direction du CH, de la municipalité, de la presse et de l'ARS, à l'occasion de la Journée Mondiale sans Tabac (31/05/2022). Cet acte symbolique serait la démonstration de l'engagement et de la détermination de l'établissement dans la lutte contre le tabagisme.
- **Consolider et maintenir le LSST**, mais à ce jour nous n'avons pas de financement pérenne pour maintenir les activités développées pour la prise en charge du sevrage tabagique. L'absence de financement pérenne remettrait en cause la consultation, les actions éducatives de groupes et individuelles, le soutien de la démarche en intra et en extra.
- La politique de promotion de la santé est un des axes stratégiques de notre nouveau projet d'établissement, : nous entrons à présent dans la **démarche Lieu de Santé Promoteur de Santé** et travaillons actuellement sur un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à diminuer les inégalités sociales en santé sur le territoire. Notre projet d'équipe mobile PEPS prend pour exemple la tabacologie.
- Un autre objectif est **d'étendre la démarche LSST à la ville** dans le cadre de l'axe environnement, notamment en ce qui concerne les mégots et leur recyclage.